BULLETIN **D'INFORMATION**

SAISON **2018 / 2019**

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 34 DU SAMEDI 13/04/2019

Réunion du 8 avril 2019

- Présents : MM. Nordine BEZZAH – Yann DUSSUD - Jean Luc GAILLARD - Jean Claude LIGOUT - Tonio RODRIGUES
- Absente excusée : Mme Sylvie ODIN JONNARD
- Responsable C.A. et désignations assistants District : M. Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors et Foot Loisirs : M. Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Responsable Juges Arbitres : M. Jean Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Validateur rapport Nord / Sud : M. Roland THETIER

INDISPONIBILITES

M. REY Romain : le 19 mai
M. LEBON Richard : du 5 au 8 juillet
M. FERNANDES Eric : les 5 et 19 mai
M. OULD BOUKHITINE : les 12 et 26 mai
M. CHAVANY Emmanuel : le 14 avril (indisponibilité trop tardive), les 1er, 8, 25 et 26 mai
M. PEREY Jerome : le 18 mai
M. VAGINAY Thomas : les 21 et 22 avril (indisponibilité trop tardive)
M. RIVOAL Yohan : le 19 mai ; les 8 et 9 juin

AVIS AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

- Il est rappelé que toutes les personnes qui sont inscrites sur la feuille de match et qui sont désignées en bénévoles, pour arbitrer à la touche ou au centre, doivent être en possession d'une licence valide.

- MM. les arbitres, quand vous allez arbitrer dans n'importe quel club, vous êtes priés de laisser les vestiaires propres et, à l'inverse pour les clubs, de prévoir des vestiaires propres pour les arbitres : merci.

RAPPEL CARTON BLANC

- Messieurs les arbitres, le code du carton blanc est 110 et rien d'autre, et il faut entourer le n° du joueur.
On ne met pas un carton blanc quand on a mis un carton jaune en premier : beaucoup d'arbitres font encore des erreurs.
Dernier rappel avant sanctions. Sur la feuille de match, il faut marquer les totaux pour les avertis, les expulsions, les blessés : merci.

INFO AUX ARBITRES

- Merci de bien vouloir lire le PV (commissions seniors, foot loisirs, jeunes) afin de prendre connaissance d'une possible modification (d'horaire, de terrain, de date) concernant le match que vous devez arbitrer le week-end.

- Messieurs les arbitres, sur la FMI, c'est à vous de rentrer les délégués sur la tablette, avant la rencontre. Vous devez demander aux dirigeants du club recevant de vous fournir les noms, et à vous de les mettre dans la tablette. De même pour les remplaçants que vous êtes priés de noter dans la tablette. Merci.

- Messieurs les arbitres, il est rappelé que les « sous-shorts » de couleur différente sont interdits (sauf « sous-short » médical avec certificat médical), ainsi que les collants.

- Comme déjà signalé plusieurs fois, il vous faut lire le PV entièrement, surtout le secteur stéphanois, quand vous arbitrez sur le Stéphanois (commission sportive seniors).

- Des drapeaux BIP sont disponibles à la Délégation du Roannais pour les arbitres qui le désirent : 1 € symbolique sera demandé à la personne qui prend les drapeaux. Si ceux-ci sont rendus abîmés, les réparations seront à la charge de l'arbitre qui les aura empruntés.

- Des modifications peuvent être effectuées jusqu'au vendredi soir, 19h : soyez vigilants !
Seules les désignations sur « MyFFF » font foi de votre match (sauf appel après le vendredi à 19h).

- Les arbitres n'ayant pas de rencontre durant un week-end sont considérés comme « réservistes » : ils peuvent donc être appelés durant le week-end pour diriger une rencontre.

Seules les désignations sur « MyFFF » font foi de votre match (sauf appel après le vendredi à 19h).